

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Lundi 9 mai 2022

Lancement de la Convention métropolitaine de la citoyenneté

86 habitants de la métropole rennaise tirés au sort pour élaborer la Charte métropolitaine de la participation citoyenne

Rennes Métropole a lancé ce samedi 7 mai 2022 la Convention métropolitaine de la citoyenneté, en présence de Nathalie Appéré, Présidente de Rennes Métropole. Dans le cadre d'une démarche innovante, 86 citoyens tirés au sort et représentatifs de la population métropolitaine, se sont réunis pour la première fois afin d'élaborer la Charte métropolitaine de la participation citoyenne. Discours, débats et ateliers ont ponctué ce premier week-end de travail pour réfléchir collectivement aux manières d'associer les citoyens aux projets métropolitains en matière de transports, voirie, déchets, logement ou encore d'économie.



© Franck Hamon – Rennes Ville & Métropole

| Une démarche inédite en faveur de la participation citoyenne

"Le lancement de la convention métropolitaine de la citoyenneté marque une nouvelle étape démocratique dans l'histoire de notre intercommunalité, cette formidable aventure collective débutée il y a 50 ans. L'heure est venue d'ouvrir les portes et les fenêtres à la vitalité des forces vives, des acteurs associatifs, des collectifs, des citoyennes et des citoyens. Une démarche innovante et d'une ampleur inédite pour mettre les citoyennes et les citoyens au cœur de la décision publique." **Nathalie Appéré, Présidente de Rennes Métropole.**

Après les démarches de concertation menées dans le champ de l'alimentation et l'agriculture durable mais aussi sur la future stratégie déchets, Rennes Métropole franchit une nouvelle étape en lançant la première Convention métropolitaine de la citoyenneté chargée d'élaborer la Charte métropolitaine de la participation citoyenne. Réunis pour la première fois samedi 7 mai, les 86 habitants tirés au sort et volontaires ont pour mission d'imaginer les règles de la participation citoyenne à l'échelle métropolitaine.

| 86 citoyens représentatifs de la population métropolitaine

2 500 foyers des 43 communes de la métropole ont été sollicités afin de participer à cette convention. De nombreuses personnes se sont rapidement manifestées, avec plus de 100 personnes qui ont déclaré leur intérêt dès le premier jour de réception du courrier. Le taux de réponse est élevé : 14 % soit 350 répondants.

Parmi les volontaires, une sélection a été effectuée en fonction de plusieurs critères de représentativité : un maximum de communes représentées, une représentation équilibrée des secteurs (taille, population), la parité femmes-hommes, toutes les catégories d'âge, une pondération en fonction des catégories socio-professionnelles et la volonté de toucher les publics habituellement éloignés des démarches participatives.

Le panel retenu présente le profil suivant :

- 42 communes sur 43 sont représentées (seule la commune de Brécé n'est pas représentée à ce jour) ;
- Parité : 44 femmes / 40 hommes / 2 non-binaires ;
- Age : 30 % de 16-39 ans, la plus jeune a 16 ans et le doyen a 89 ans ;
- CSP : modeste 49 % / intermédiaire 27 % / aisé 24 %.

"En tant que jeune, on ne nous donne pas assez la parole et on ne nous demande pas assez notre avis. Quand c'est le cas, on n'ose pas toujours répondre. On a peur de ne pas être pris au sérieux. Il faut encourager les jeunes à participer. Pour moi, c'était important de participer à ce week-end, justement pour donner mon avis."

Inès, 16 ans, lycéenne

"J'ai trouvé cela très intéressant et j'ai été surprise par l'implication des gens et par la pluralité des avis. Cela donne envie de s'investir davantage."

Anne, 55 ans

"Quand j'ai reçu le courrier, j'ai eu envie de participer pour découvrir ce projet et pour pouvoir échanger avec d'autres personnes. Concrètement, je ne savais pas trop comment cela allait se passer. Les avis sont différents mais les gens sont très compréhensifs entre eux."

Yves, 89 ans, retraité

Vers une charte métropolitaine de la participation citoyenne

La Convention doit se réunir à plusieurs reprises, avec une première phase de regards croisés et d'appropriation, puis de décisions et de rédaction de la Charte. 3 sessions de travail sont prévues :

- Samedi 7 et dimanche 8 mai ;
- Samedi 11 et dimanche 12 juin ;
- Samedi 2 juillet.

Les temps d'échanges peuvent prendre la forme de débats, d'ateliers, de tables rondes ou encore de vote à main levée, que ce soit en plénière ou en sous-groupes.

Le prestataire retenu pour accompagner la démarche de la convention est un groupement constitué de l'association Les Citoyen-ne-s pour le Renouvellement de la Démocratie (CRD), la Société Lucie Campana Conseil et Circé Debrix représentant l'association Démocratie Ouverte.

La Commission nationale du débat public (CNDP) est garante de cette démarche participative et de l'indépendance des débats, avec l'appui de Karine Besses pour suivre le processus, conseiller sur les méthodes et rendre des avis. Trois experts sont intervenus auprès des conventionnés pour répondre à leurs questionnements, et à travers un temps de formation et la présentation d'exemples d'outils et de leviers de participation.

Une concertation grand public pour élargir les réflexions

Une concertation numérique ouverte à tous et un atelier métropolitain dédié aux élus communaux viendront également enrichir les réflexions et le travail de la Convention.

La concertation publique en ligne sera ouverte du 13 au 31 mai 2022 sur le site fabriquecitoyenne.fr.

Un atelier avec le Conseil de développement de la métropole de Rennes est également organisé afin d'alimenter les réflexions en parallèle de la consultation numérique.

Le résultat de ces travaux (convention enrichie par la concertation grand public) sera présenté en Conférence des maires en septembre 2022 et sera proposé au vote lors du Conseil métropolitain du 29 septembre.

| À propos de la participation citoyenne à Rennes Métropole

Afin de répondre aux enjeux d'associer les citoyens du territoire dans l'élaboration des politiques publiques, les futurs grands projets métropolitains seront soumis à l'expertise citoyenne. Ainsi, le label La fabrique citoyenne et le site fabriquecitoyenne.fr deviennent métropolitains. Une newsletter à l'échelle métropolitaine va être diffusée régulièrement. L'inscription sera possible sur le site de La fabrique citoyenne ou sur le lien suivant : link.infini.fr/metrocitoyenne.